

GARDIEN D'IMMEUBLE H/F

A propos de nous

Avec plus de 12 000 logements, une présence dans 201 communes et 170 collaborateurs, Habitat de la Vienne est un bailleur majeur pour le Département de la Vienne grâce à son savoir-faire, sa capacité d'évolution et d'adaptation, pour toujours mieux répondre aux besoins des habitants et des communes.

Vos missions

Rattaché(e) à la Responsable Adjointe du Territoire Nord, vous veillerez au bon fonctionnement de plusieurs bâtiments afin de permettre aux locataires de jouir paisiblement de leur logement.

Logé(e) sur site, vous assurerez notamment les missions suivantes :

- Nettoyer les parties communes et les abords des bâtiments.
- Entretenir les espaces extérieurs.
- Gérer les déchets ménagers.
- Surveiller techniquement les bâtiments et faire remonter les désordres (notamment les problèmes de sécurité), ou traiter le problème le cas échéant.
- Réaliser de menues réparations (changement ampoule, poignée de porte, ...).
- Faire respecter le règlement d'habitation et intervenir dans la phase précontentieuse (problème de voisinage...).
- Transmettre les questions et réclamations non résolues des locataires et des prestataires.
- Afficher et /ou distribuer les documents de l'office.
- Assurer des missions ponctuelles (relevé de compteur, nettoyage de logement...).

Le profil recherché

Idéalement titulaire d'un CAP gardien d'immeubles ou équivalent, vous possédez une expérience d'au moins 2 ans sur un poste similaire.

Vous connaissez le secteur locatif social, les bases de la gestion locative ainsi que les règles de sécurité.

Vous maîtrisez les différentes techniques de nettoyage, de première maintenance et d'entretien des espaces verts.

Disposant d'un fort sens du service au client, vous êtes disponible, organisé(e), sérieux(-se) et discret(e).

> **Localisation** : Châtelleraut

> **Contrat** : CDI

> **Temps de travail** : temps plein sur 5,5 jours, du lundi matin au samedi midi

> **Avantages** :

- Logement de fonction
- 33 jours de congés payés + 15 jours de RTT / an
- Compte Epargne-Temps
- Primes
- Chèques vacances
- Mutuelle d'entreprise
- Intéressement
- Plan d'épargne d'entreprise
- Retraite surcomplémentaire

> **Prise de poste** : dès que possible

Contact :

recrutement@habitatdelavienne.fr